



Procès-verbal du Conseil d'école du 13 juin 2025

Ecole maternelle publique " Andrée CHEDID " de Nivillac

Présents :

Inspectrice de l'éducation nationale, circonscription « Les rives de Vilaine »:

Mme Pitard (excusée)

Enseignants :

Mme Guihard Patricia, Mme Cado Valérie, Mme Balembois Stéphanie, Mme Dufouil Chloé (excusée).

Elus :

M. David, maire de Nivillac et Mme Gruel, déléguée aux affaires scolaires.

Parents :

Mme David Adélaïde, Mme Didier Anaïs (excusée), Mme Jennet Marion, Mme Marcaud Derouard Anna, M. Vailland Rollande Siméon

Ordre du jour :

- 1) Validation du PV du dernier conseil d'école
- 2) Point sur les locaux : sécurité, équipement, réparation et entretien...
- 3) Bilan de l'année scolaire 2024/2025 et perspectives pour la rentrée de septembre 2025
- 4) Intervention des parents
- 5) Questions diverses

1/ Validation du PV du dernier conseil d'école

Représentants de la mairie de Nivillac : aucune remarque sur le PV

Parents élus : aucune remarque sur le PV

Le PV du dernier conseil d'école est définitivement adopté.

2/ Point sur les locaux : sécurité, équipement, réparation et entretien...

-Sécurité intérieure :

Une installation, avec de nouveaux émetteurs pour le signal, a été réalisée pendant les vacances d'avril 2025. Nous avons testé le signal attentat intrusion (sans la présence des enfants). Nous constatons que maintenant ce signal est entendu dans toute l'école de façon suffisante, sauf dans la salle à manger de l'école maternelle, où il n'y a pas d'émetteurs. Cependant, ces nouveaux émetteurs, présents dans chaque classe diffusent également les sonneries d'entrées, de sorties et de récréations de façon très forte...Nous essayons de trouver la bonne intensité en faisant des réglages.

-Sécurité extérieure :

Nous attirons, de nouveau, votre attention sur la sécurité aux abords de l'école et notamment devant l'entrée de l'école. Aux heures d'entrée et de sorties, les piétons, les voitures des parents et les cars

« cohabitent » tant bien que mal dans cette zone. Des parents nous ont signalés des problèmes de sécurité pour les piétons. Lors de l'évaluation d'école, l'inspecteur présent (M. Le Gac) le mardi 13 mai, a remarqué cette problématique tout de suite en arrivant le matin sans qu'on lui en parle.

Que pouvons-nous faire pour améliorer cette situation ? Il est urgent d'en discuter, sur place, pour évoquer des solutions d'amélioration avec les différentes personnes : services techniques, enseignants, parents...

Les représentants de la mairie notent et essayeront de proposer une date.

-Équipement :

- Cette année, 3 classes ne possédaient plus d'ordinateur pour le VPI (vétusté, écran noir...). Nous remercions les élus d'avoir pris la décision de voter (en mars) l'acquisition de trois ordinateurs portables. Ils seront installés dans les classes le mardi 17 juin 2025.

- A quand la fibre pour bénéficier d'une connexion fiable et d'un débit suffisant ?

M. Le Maire indique que les bâtiments publics en seront équipés à une date encore inconnue.

- Les chaises de la classe de Mme Balembois sont très vétustes. Nous vous proposerons un devis pour les renouveler durant l'année scolaire prochaine (budget 2026).

-Entretien et réparations :

- Comme d'habitude, Mme Guihard établira une liste de petits travaux pour l'été et souhaite rencontrer M. Guillotin (directeur des services techniques) pour en discuter.

- Nous constatons qu'à certains endroits, notamment au-dessus de toutes les baies, le bardage a noirci ou verdi. Peut-on prévoir un nettoyage ?

- Les dégâts causés par un car (juin 2023) et les fortes pluies (Août 2023) au niveau d'auvent de l'entrée et du couloir du self n'ont toujours pas été réparés. M. Le Maire nous précise que ce sont les entreprises concernées qui ne sont pas réactives.

3/ Bilan de l'année scolaire 2024/2025 et perspectives pour la rentrée de septembre 2025

Fin d'année scolaire 2024/2025 :

- Dimanche 15 juin : c'est la fête de l'école au stade de Nivillac avec une représentation à 10h00, sur scène des enfants de l'école maternelle au forum intitulée « Il y a le ciel, le soleil et la mer ». Spectacle en lien avec le fil conducteur de l'année sur la mer et les océans.

- Les élèves de grande section bénéficient de 5 séances de piscine au mois de juin.

- Liaison GS/CP :

- Les élèves de grande section ont déjeuné au self de l'école élémentaire le lundi 2 juin pour en connaître le fonctionnement et « s'entraîner » avec le plateau.

- Un rendez-vous a été proposé aux parents de GS pour rencontrer l'enseignante de CP, le vendredi 27 juin de 16h30 à 18h30.

- De plus, les enfants de GS se rendront dans la classe de CP sur le temps scolaire, le lundi 23 juin par demi-classe.

- Mardi 1^{er} juillet : sortie scolaire de fin d'année à la Roche-Bernard avec pique-nique et promenade en petit train.

- Jeudi 3 juillet : une séance de cinéma est prévue dans le cadre du dispositif " Ecole et Cinéma ».

Perspectives pour la rentrée de septembre 2025 :

- A ce jour, 88 élèves sont inscrits pour la rentrée. Quelques inscriptions sont encore en attente de retour et ce chiffre va peut-être encore évoluer d'ici le mois de septembre. Les enseignantes n'ont pas encore décidé de la répartition des élèves pour la rentrée.

- Les parents seront informés début juillet de la répartition des classes. Le dernier jour, les enfants en seront informés et « visiteront » leur future nouvelle classe et feront la connaissance de leur future maîtresse (sauf pour la classe de l'enseignant nouvellement nommé).
- Les vacances d'été débuteront le vendredi 4 juillet au soir et la rentrée des classes 2025/2026 aura lieu le lundi 1^{er} septembre.

4/ Intervention des parents

D'habitude les parents font remonter des questions à la mairie avant le conseil d'école, afin de laisser un temps préalable suffisant pour pouvoir y répondre lors du conseil d'école.

Aucun questionnement de parents n'a été relevé pour ce conseil d'école.

5/ Questions diverses

- L'évaluation d'école a eu lieu le lundi 12 et le mardi 13 mai avec une rencontre entre l'équipe d'évaluateurs et des représentants de la mairie et des parents d'élèves. Un pré-rapport a été envoyé à l'école. Le rapport définitif sera présenté par M. Le Gac, à l'équipe enseignante de l'école maternelle, le lundi 23 juin.
- La signalétique routière de l'école : Où en est-on ?
La question est à voir avec M. Guillotin, directeur des services techniques, indique M. Le Maire.
- Demande de Mme Guihard : une réunion de concertation entre les différents services (restauration et garderie) et la directrice serait souhaitable, au moins une fois par année scolaire voire 2.
Mme Gruel propose que Mme Guihard lui envoie un mail pour cette demande qu'elle relaiera.
- Les parents indiquent que l'amicale laïque prendra à sa charge le montant du devis pour des tracés de jeux dans la cour (devis de l'entreprise Quali-cité demandé par Mme Guihard en 2023 et réactualisé) mais sollicite les services municipaux pour obtenir leur accord de réaliser ces tracés dans la cour maternelle.
M. Le Maire répond qu'il faut adresser cette demande à M. Guillotin qui y répondra.

La directrice de l'école maternelle et secrétaire de séance,
Mme Guihard,

